
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 7 mai 2012 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville
M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement
M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Gervais Lemay, directeur d'arrondissement
M. Marc Morin, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA12 20 0223

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

10.04.1 Félicitations – Tournoi interrégional McDonald
20.08.1 Entente avec AB Mauri (Canada) Itée
20.08.2 Entente avec 6045111 Canada inc.
20.23 Demande de subvention

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA12 20 0224**Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
M. Steven Laperrière	Projet Wanklyn	
M. Joseph Pugliese	Budget – environnement	Direction d'arrondissement
M. Francisco Moreno	Investissement Airrie/Bayne	
M. Yves Daoust	Ruelle Maria	
Mme Sonja Susnjar	Quartier de la gare	
M. Chris Latchem	Consultations publiques	
Mme Hélène Brouillette	Point 10.11 – contrebande de tabac	

10.03

CA12 20 0225**Félicitations - 50e anniversaire de fondation de Rayko coiffure**

Attendu que le conseil d'arrondissement tient à souligner les 50 ans de réussite de l'entreprise familiale Rayko coiffure;

Attendu que le fondateur, monsieur Raymond Auger, a toujours exercé et exerce encore sa profession avec rigueur, compétence et passion, qualités qu'il a su transmettre à sa relève, la fidélité de sa clientèle le confirmant;

Attendu que Rayko coiffure arbore avec fierté une tradition de qualité, de service et de créativité;

Attendu que Rayko coiffure s'est engagé socialement en participant aux campagnes de souscription de la Société canadienne du cancer du sein, un geste emphatique envers sa clientèle majoritairement féminine;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à monsieur Raymond Auger, fondateur de l'entreprise familiale Rayko coiffure, pour sa réussite et pour la longévité de sa carrière à l'occasion du 50^e anniversaire de fondation de son commerce.

Le conseil lui souhaite de pouvoir poursuivre avec le même dynamisme et le même succès.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA12 20 0226**Félicitations aux équipes locales de hockey - médaille d'or lors du Tournoi interrégional McDonald's**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à :

- L'équipe Lynx de LaSalle, catégorie Novice « C »;
- L'équipe Léopards de LaSalle, catégorie Novice « B » et
- L'équipe Panthères de LaSalle, catégorie Pee wee « B ».

Ces trois équipes locales ont remporté la médaille d'or lors de la finale du tournoi interrégional McDonald's de LaSalle qui a eu lieu le dimanche 8 avril 2012 à l'aréna Jacques-Lemaire. Toutes nos félicitations aux jeunes pour leur détermination et leur effort.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA12 20 0227**Condoléances - décès de M. Gilles Bilodeau**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Gilles Bilodeau, survenu le 24 avril 2012. Monsieur Bilodeau était employé à la Direction des services techniques.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA12 20 0228**Condoléances - décès de M. Réal Latendresse**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Réal Latendresse survenu le 5 avril 2012.

Les membres du conseil prient son épouse, madame Suzanne Latendresse, ainsi que toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA12 20 0229

Condoléances - décès de M. Jean-Pierre St-Germain

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Jean-Pierre St-Germain survenu le 3 avril 2012. Il était le conjoint de madame Marielle St-Germain, directrice de la Fondation de l'hôpital de LaSalle.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA12 20 0230

Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 avril 2012 et de la séance extraordinaire tenue le 23 avril 2012.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA12 20 0231

Approbation du compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'approuver le compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme du 11 avril 2012.

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1122363038

CA12 20 0232

Dépôt du compte rendu de la réunion du Comité de circulation

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du Comité de circulation du 15 mars 2012.

Adoptée à l'unanimité.

10.11 1122367032

CA12 20 0233

Appui pour une commission mixte sur la contrebande de tabac

Attendu que le Comité des Finances publiques de l'Assemblée nationale a déposé en février 2012 un rapport unanime sur les mesures à prendre pour combattre la contrebande de tabac;

Attendu que la première recommandation proposée se lit comme suit (extrait): Que le gouvernement du Québec fasse des représentations auprès du gouvernement canadien, du gouvernement américain, du gouvernement ontarien et de la nation mohawk en vue de créer une commission mixte formée des 5 parties consacrée à la lutte à la contrebande de tabac. Son objectif premier serait de proposer un plan d'action intégré qui porterait, entre autres, sur une entente "gagnant-gagnant" entre les gouvernements et les Autochtones afin que cesse la vente de tabac sans taxe à grande échelle aux non-autochtones;

Attendu qu'il s'agit d'une percée majeure et importante puisque c'est la première fois au pays qu'un consensus politique est officiellement adopté sur cette question;

Attendu que la contrebande de tabac incite les jeunes au tabagisme et affecte les commerces laSallois légitimes qui respectent les lois,

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

De demander au gouvernement du Québec et au gouvernement fédéral de créer une commission mixte sur la contrebande de tabac pour dégager une entente "gagnant-gagnant" entre les gouvernements et les autochtones afin que cesse la vente de tabac sans taxe à grande échelle qui nuit à nos commerces locaux.

Adoptée à l'unanimité.

10.12 1122365022

CA12 20 0234

Contrat à Excavation A.M. - reconstruction de sections de trottoirs

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense de 297 286,26 \$ (taxes incluses), pour la reconstruction de sections de trottoirs sur différentes rues de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Excavation A.M. ltée, le contrat T 12-1454 à cette fin (soumission 265897), au prix de sa soumission, soit au prix total de 297 286,26 \$, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1122367026

CA12 20 0235

Contrat aux Entreprises de Construction Ventec - jeux de shuffleboard au parc Jeannotte

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense de 67 093,66 \$ (taxes incluses), pour la réalisation des travaux de construction de shuffleboard au parc Jeannotte dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Les Entreprises de Construction Ventec inc., le contrat A.P.12-1458, à cette fin (soumission 267900), au prix de sa soumission, soit au prix total de 67 093,66 \$ (taxes incluses), conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1122367029

CA12 20 0236

Contrat à Pitney Bowes - location du compteur postal

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'octroyer un contrat au montant total de 1 814,17 \$ (taxes incluses) à Pitney Bowes pour la location du compteur postal, à compter du 1er mars 2012 jusqu'au 28 février 2015.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1122358004

CA12 20 0237**Plan d'action montréalais de lutte contre l'agrile du frêne**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accepter l'offre de service du conseil de la ville en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, d'assumer la responsabilité de l'offre de service de collecte et de déchiquetage des branches provenant du domaine privé, sur tout le territoire de l'arrondissement de LaSalle, dans le cadre du Plan d'action montréalais de lutte contre l'agrile du frêne, conformément aux conditions stipulées au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1122367033

CA12 20 0238**Contrat aux Entreprises Guimax - travaux de voirie sur la rue Monette et le boulevard Shevchenko**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'autoriser une dépense de 107 263,40 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 10,76% du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction d'un égout unitaire et d'une conduite d'eau secondaire ainsi que divers travaux de voirie sur la rue Monette, entre l'avenue Lafleur et l'avenue Orchard (Appel d'offres public 266694).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement LaSalle.

Le tout conditionnel à l'octroi du contrat par le conseil municipal.

De recommander au conseil municipal :

- 1- D'autoriser une dépense de 889 398,05 \$ taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 89,24% du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction d'un égout unitaire et d'une conduite d'eau secondaire ainsi que divers travaux de voirie sur la rue Monette entre l'avenue Lafleur et l'avenue Orchard (Appel d'offres public 266694).

- 2- D'autoriser une dépense de 31 030,83 \$ taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 100% du coût total pour la réparation d'une conduite d'égout secondaire sur le boulevard Shevchenko (Appel d'offres public 266694).
- 3- D'accorder à la compagnie Les Entreprises Guimax (7210477 Canada inc.), le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission soit 977 692,28 \$, conformément aux plans et aux cahiers des charges préparés pour ce contrat.
- 4- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la ville centre.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1122367028

CA12 20 0239
Convention de franchise avec Kayak sans frontières

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

De renouveler la convention de franchise entre Kayak sans frontières et l'Arrondissement de LaSalle pour une période d'un an.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1123413044

CA12 20 0240
Entente avec la Brasserie Labatt et Soverdi - projet "Ma cour - ma rue - mon quartier"

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'autoriser madame Danielle Mimeault, chef de division, développement communautaire, à signer le protocole d'entente entre l'Arrondissement de LaSalle, la Brasserie Labatt et Soverdi dans le cadre du projet "Ma cour, ma rue, mon quartier".

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1123413066

CA12 20 0241**Entente avec les Produits chimiques Delmar et Soverdi - projet "Ma cour - ma rue - mon quartier"**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser madame Danielle Mimeault, chef de division, développement communautaire, à signer le protocole d'entente entre l'Arrondissement de LaSalle, les Produits chimiques Delmar inc. et Soverdi dans le cadre du projet "Ma cour, ma rue, mon quartier".

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1123413064

CA12 20 0242**Entente avec AB Mauri (Canada) Itée et Soverdi - projet "Ma cour - ma rue - mon quartier"**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'autoriser madame Danielle Mimeault, chef de division, développement communautaire, à signer le protocole d'entente entre l'Arrondissement de LaSalle, AB Mauri (Canada) limitée et Soverdi dans le cadre du projet "Ma cour, ma rue, mon quartier".

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1123413065

CA12 20 0243**Entente avec 6045111 Canada inc. et Soverdi dans le cadre du projet "Ma cour - ma rue - mon quartier"**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'autoriser madame Danielle Mimeault, chef de division, développement communautaire, à signer le protocole d'entente entre l'Arrondissement de LaSalle, 6045111 Canada inc. et Soverdi dans le cadre du projet "Ma cour, ma rue, mon quartier".

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1123413069

CA12 20 0244

Contribution financière aux Cadets de l'Aviation Royale du Canada - Escadron 796 - programme de la revue annuelle

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ aux Cadets de l'Aviation Royale du Canada, Escadron 796 LaSalle, pour la réalisation du programme de la revue annuelle. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1123413050

CA12 20 0245

Contributions financières aux organismes qui souligneront le 100e anniversaire de LaSalle

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'autoriser le paiement d'une contribution financière de 300 \$ à chaque organisme qui désire souligner le 100e anniversaire de LaSalle dans le cadre de leurs activités, jusqu'à concurrence de 30 000 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1123413049

CA12 20 0246

Contribution financière à l'Association des artistes - Salon du Printemps

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'octroyer un montant de 600 \$ pour l'achat de l'oeuvre "Trois paniers de tomates" dans le cadre du Salon du printemps de l'Association des artistes de LaSalle qui se tiendra du 18 avril au 15 mai 2012.

De verser une somme de 150 \$ pour l'attribution de trois mentions de 50 \$ chacune aux oeuvres primées lors de cet événement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1123413053

CA12 20 0247

Félicitations et contribution financière au Club optimiste de LaSalle - 40e anniversaire

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations au Club optimiste LaSalle pour son 40^e anniversaire de fondation et lui accorde une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation des activités entourant cet anniversaire.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1123413047

CA12 20 0248

Félicitations et contribution financière au Centre du Vieux-Moulin de LaSalle - 35^e anniversaire

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations au Centre du Vieux-Moulin de LaSalle pour son 35^e anniversaire de fondation et lui accorde une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation des activités entourant cet anniversaire.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 1123413052

CA12 20 0249

Contribution financière au Club de natation Calac Richelieu - programme du championnat provincial

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ au Club de natation Calac Richelieu pour la réalisation du programme du Championnat provincial par équipes qui a eu lieu à l'Aquadôme du 27 au 29 avril 2012. Le message du conseil a été approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.16 1123413054

CA12 20 0250

Contribution financière aux Amis de la bibliothèque L'Octogone - collection de livres audio

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 2 000 \$ aux Amis de la bibliothèque L'Octogone de LaSalle pour le développement d'une collection de livre audio dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes, volet nouveau projet.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.17 1123413063

CA12 20 0251

Contribution financière au Club de gymnastique Jeune Aire - participation au championnat québécois

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 600 \$ au Club de gymnastique Jeune Aire de LaSalle pour leur participation au Championnat québécois par équipe qui a eu lieu à Gatineau du 27 au 29 avril 2012.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.18 1123413055

CA12 20 0252
Fêtes des voisins le 2 juin - contributions financières

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'autoriser la tenue des fêtes des voisins dans le cadre de la grande Fête des voisins le 2 juin 2012.

D'accorder une contribution de 200 \$ en bon d'épicerie à chacune des organisations, soit :

- La Table de développement social sur la terrasse citoyen de la rue Airlie;
- L'école du Grand Héron, dans la cour d'école;
- La paroisse St-John Brebeuf, sur le terrain de l'église;
- Un comité de citoyens de l'avenue Strathyre;
- Un comité de citoyens de la rue Centrale au parc Cavelier-de-LaSalle;
- Montreal Caribbean Social Organisation au parc Raymond;
- Un comité de citoyens au parc Hayward.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

D'autoriser l'école du Grand-Héron et la paroisse St-John Brebeuf à tenir un événement de type "vente débarras" à cette occasion.

D'autoriser la fermeture de l'avenue Strathyre, entre le boulevard LaSalle et la rue Airlie.

Adoptée à l'unanimité.

20.19 1123413060

CA12 20 0253
Contribution financière à la Table de développement social de LaSalle - soutien au développement social local.

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 31 113 \$ par année 2012-2013, à la Table de développement social de LaSalle conformément aux paramètres de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local.

D'accepter la convention à cet effet et autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.20 1123413061

CA12 20 0254

Contributions financières et conventions avec la Maison des jeunes et le Club garçons et filles

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'approuver les conventions à intervenir entre deux organismes et l'Arrondissement de LaSalle dans le cadre du dossier prioritaire de prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue et de la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine et d'octroyer une contribution financière de 67 000 \$ à cette fin, répartie comme suit :

Club garçons et filles de LaSalle - Prévention communautaire, pour un montant de 23 800 \$;
Maison des jeunes de LaSalle - Point de mire, pour un montant de 14 000 \$;
Maison des jeunes de LaSalle - Savoir se voir en gang, pour un montant de 29 200 \$.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ces conventions.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.21 1123413043

CA12 20 0255

Club garçons et filles de LaSalle - travail de proximité "La Van"

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'approuver la convention à intervenir entre le Club garçons et filles de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle pour la réalisation du travail de proximité "La Van" et d'accorder une contribution financière de 57 378 \$ dans le cadre du dossier de lutte aux gangs de rue, du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine et de la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine de LaSalle.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.22 1123413042

CA12 20 0256
Entente avec Vélo-Sécur pour l'année 2012

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter le protocole d'entente entre Vélo-Sécur et l'Arrondissement de LaSalle pour un montant de 80 456,70 \$ (toutes taxes incluses) pour l'année 2012.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer ce protocole.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.23 1123413067

CA12 20 0257
Contribution financière et entente avec le Club garçons et filles

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accepter le protocole d'entente intervenu entre le Club garçons et filles de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle pour un service d'animation de milieu pour la période du 23 juin au 17 août 2012 et accorder une contribution financière de 67 991,40 \$, toutes taxes incluses si applicables, à cette fin.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce protocole.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.24 1123413062

CA12 20 0258

Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées et contribution au Club garçons et filles

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

De mandater le Club garçons et filles de LaSalle à effectuer une demande de subvention du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées octroyée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au Québec en 2012.

D'accorder une contribution financière de 15 000 \$ au Club garçons et filles de LaSalle pour la gestion de ce programme.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.25 1123413068

CA12 20 0259

Dépense additionnelle - éclairage pour la patinoire au parc Hayward

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 6 463,94 \$, taxes incluses, pour des travaux d'aménagement d'éclairage pour la patinoire au parc Hayward, dans le cadre du contrat accordé à Chagnon (1975) ltée (CA10 20 0472), majorant ainsi le montant total du contrat de 68 858,21 \$ à 75 322,15 \$, taxes incluses.

D'autoriser l'affectation du fonds de parcs pour le montant requis de 6 463,94 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1122367020

CA12 20 0260**Activités familiales lors de la Fête nationale du Québec**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

Il est recommandé au conseil d'arrondissement :

D'accepter une commandite d'un montant de 1 500 \$ pour la réalisation d'activités familiales dans le cadre de la Fête nationale du Québec, le 24 juin 2012, dans l'arrondissement de LaSalle.

D'autoriser un budget additionnel, pour l'année 2012, des revenus et dépenses de l'arrondissement pour un montant de 1 500 \$ à l'Arrondissement de LaSalle pour la réalisation de ces activités à la suite de la perception de cette commandite. Les dépenses additionnelles pour la Fête nationale du Québec ne devront pas dépasser les revenus obtenus de cette société.

D'imputer ces crédits conformément aux informations financières inscrites à l'intervention de la Direction des services administratifs de l'arrondissement.

D'informer le trésorier de la ville et le comité exécutif, en vertu de l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, de la modification du budget de l'arrondissement de LaSalle 2012 afin que ce dernier modifie le budget de la Ville pour tenir compte de cette modification.

Il est recommandé au comité exécutif :

De modifier le budget de la Ville, pour l'année 2012, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception de cette contribution financière au montant de 1 500 \$ pour la réalisation d'activités familiales dans le cadre de la Fête nationale du Québec, le 24 juin 2012, dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1123413059

CA12 20 0261**École secondaire Cavelier-de-LaSalle - chapiteau temporaire**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser l'installation temporaire du 31 mai au 14 juin 2012 d'un chapiteau (80 pieds par 120 pieds) à l'école secondaire Cavelier-de-LaSalle pour différentes activités de fin d'année, étant donné que l'auditorium est en réfection.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1122365020

CA12 20 0262

Suspension de stationnement réservée - 9e Avenue côté ouest - activités au LCCHS

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'entériner la suspension de l'application du règlement 2030 relatif à la zone de stationnement réservée pour les résidants, sur le côté ouest de la 9e Avenue, les 4, 5 et 26 avril 2012 pour la tenue de différentes activités au LaSalle Community Comprehensive High School située au 240, 9e Avenue :

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1122365021

CA12 20 0263

Communauté grecque orthodoxe de la région du S.-O. de Montréal - procession

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De permettre à la Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal de tenir une procession le jeudi 23 août 2012, de 21 h à 22 h. La procession sera sous le contrôle du service de police.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1123413048

CA12 20 0264

Association culturelle Riccia - fête familiale au parc Lefebvre

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De permettre à l'Association culturelle Riccia de servir des boissons alcoolisées lors d'une fête familiale le 15 juillet 2012 au parc Lefebvre moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1123413057

CA12 20 0265**Permis de boissons au Bureau des Fêtes du 100e anniversaire - activités au parc des Rapides**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser le Bureau des Fêtes du 100e anniversaire de LaSalle à se procurer un permis pour vendre des boissons alcoolisées pour l'ensemble des événements de la programmation estivales qui auront lieu au parc des Rapides, à savoir du 21 juin au 1er juillet 2012 ainsi que le 24 juillet 2012. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit vendue à des personnes mineures. De modifier la résolution no CA12 20 0026 à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1123413058

CA12 20 0266**Fermeture temporaire du boulevard LaSalle - événements entourant le 100e anniversaire**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser la fermeture du boulevard LaSalle entre les rues Gagné et Raymond pour la tenue des événements à grand public le 21, 23, 28 (remis au 29 si pluie), 30 juin, ainsi que les 1er et 24 juillet 2012 dans le cadre de la programmation estivale entourant le 100e anniversaire de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1123413056

CA12 20 0267**Approbation des bons de commande - virements budgétaires et factures non associées**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 21 mars au 24 avril 2012, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour Mars 2012.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1123035004

CA12 20 0268

Modification au règlement sur le régime complémentaire de retraite des salariés

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

De demander au conseil municipal de modifier le règlement concernant le Régime complémentaire de retraite des salariés de la Ville de LaSalle numéro 2301 et ses amendements.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1122358003

CA12 20 0269

Adoption - second projet de règlement P.2098-LAS-167 - îlot Wanklyn

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 17 avril 2012 à 19 h 00 ;

Attendu que des modifications ont été apportées au premier projet de règlement,

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'adopter le second projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-167 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à assurer la concordance aux modifications au Plan d'urbanisme, l'annulation de la zone H08-06 et la création des zones P08-06, H08-47, H08-48 et H08-49 » et de publier l'avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1122363031

CA12 20 0270

Adoption - second projet de règlement P.2098-LAS-168 - transformation en habitation unifamiliale

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 7 mai 2012 à 18 h 30 ;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au premier projet de règlement,

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le second projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-168 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à permettre la transformation d'une habitation bifamiliale ou trifamiliale en habitation unifamiliale à certains conditions » et de publier l'avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1122363033

CA12 20 0271**Adoption - règlement 2098-LAS-165 - cases de stationnement**

Attendu que le conseil a adopté le second projet de règlement P.2098-LAS-165 le 2 avril 2012 et qu'à cet effet un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été publié le 19 avril 2012 ;

Attendu qu'aucune demande de participation n'a été reçue,

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le règlement portant le numéro 2098-LAS-165, intitulé « *Règlement amendant le règlement numéro 2098 de manière à inclure une disposition générale relative aux stationnements de la classe d'usage "habitation multifamiliale (h4)" situés à 500 mètres ou moins d'une station de métro* » et le transmettre à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.

De publier les avis publics requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1122363020

CA12 20 0272**Adoption - règlement 2098-LAS-166 - zones H04-09 et P04-33**

Attendu que le conseil a adopté le second projet de règlement P.2098-LAS-166 le 2 avril 2012 et qu'à cet effet un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été publié le 19 avril 2012 ;

Attendu qu'aucune demande de participation n'a été reçue,

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le règlement portant le numéro 2098-LAS-166, intitulé « *Règlement amendant le règlement numéro 2098 de manière à modifier la limite entre les zones H04-09 (usage habitation/unifamiliale) et P04-33 (usage communautaire/conservation)* » et le transmettre à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.

De publier les avis publics requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1122363021

CA12 20 0273

Dérogation mineure - permettre un solarium au 7609 rue Ravary

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 7609, rue Ravary, afin de permettre l'implantation d'un solarium à une distance de 3,81 mètres de la ligne arrière de terrain, alors que selon l'article 6.1.1.29 du règlement de zonage numéro 2098, une distance minimale de 4,6 mètres de la ligne arrière est requise.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1122363030

CA12 20 0274

Dérogation mineure - implantation d'un immeuble aux 1534 - 1536 rue Hébert

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure aux 1534 et 1536, rue Hébert, afin de permettre l'implantation d'un immeuble à une distance de 1,94 mètre de la ligne latérale de terrain, alors que selon l'article 3.5.7.3.b) du règlement de zonage numéro 2098, une distance minimale de 2 mètres de la ligne latérale est requise.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1122363029

CA12 20 0275**Dérogation mineure - garderie sans aire de jeux extérieure au 7630 rue Centrale**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 7630, rue Centrale, afin de permettre une garderie sans aire de jeux extérieure, alors que selon l'article 6.2.8.3.1 du règlement de zonage numéro 2098, un espace de jeux extérieur est requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1122363028

CA12 20 0276**Certificats d'occupation du domaine public**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois de mars 2012, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERT.	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
26038	Ruelle et trottoir	7858, rue George	11 novembre 2011
26052	Trottoir	300, rue Vézina	20 février 2012
26034	Trottoir et rue	Pont Latour	5 mars et 8 au 15 mars 2012
26037	Trottoir et rue	676, 15e Avenue	3 au 7 mars 2012
26068	Trottoir et rue	entre 75e et 76e Avenues	7 au 14 mars 2012
26058	Rue	268, 76e Avenue	24 mars 2012
26056	Trottoir et rue	rue Clément	19 au 29 mars 2012
26055	Trottoir et rue	avenue Dollard	15 au 27 mars 2012
26050	Rue	9139, boul. LaSalle	24 mars 2012
26067	Trottoir et rue	8320, rue Centrale	29 mars au 3 avril 2012

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1122363037

CA12 20 0277

P.I.I.A. - agrandissement du bâtiment au 7555 rue Centrale

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre l'agrandissement du bâtiment au 7555, rue Centrale (DC-9345).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Qu'une marquise soit ajoutée au-dessus de la porte avant;
2. Que le toit de l'agrandissement en cour latérale soit coupé;
3. Que les fenêtres soient de couleur « brun commercial »;
4. Que le revêtement extérieur soit de type « James Hardie » de couleur taupe;
5. Que la porte soit composée d'une baie vitrée aux trois-quarts de type résidentiel.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1122363048

CA12 20 0278

P.I.I.A. - remplacement des fenêtres au 215 5e Avenue

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des fenêtres au 215, 5^e Avenue (DC-9426).

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1122363047

CA12 20 0279

P.I.I.A. - affichage au 2277, rue Léger

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les bâtiments dont l'usage est industriel, afin de permettre l'affichage au 2277, rue Léger (DO-20568).

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1122363046

CA12 20 0280

P.I.I.A. - affichage au 7921, rue Elmslie

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les bâtiments dont l'usage est industriel, afin de permettre l'affichage au 7921, rue Elmslie (DO-20579).

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1122363045

CA12 20 0281

P.I.I.A. - affichage au 7272 boulevard Newman

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 (chapitre 13) sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les commerces de moyenne et de grande surfaces, afin de permettre l'affichage au 7272, boulevard Newman (DO-20460).

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1122363044

CA12 20 0282

P.I.I.A. - affichage au 7091 boulevard Newman

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 (chapitre 13) sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les commerces de moyenne et de grande surfaces, afin de permettre l'affichage au 7091, boulevard Newman (DO-20667).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Seules les trois (3) enseignes illustrant le nom de l'entreprise « Target » et son logo sont autorisées.

Les enseignes annonçant la pharmacie et l'entreprise de restauration ne sont pas permises.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1122363043

CA12 20 0283

P.I.I.A. - agrandissement du bâtiment au 7091 boulevard Newman

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 (chapitre 13) sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les commerces de moyenne et de grande surfaces, afin de permettre l'agrandissement du bâtiment au 7091, boulevard Newman (DC-9428).

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1122363042

CA12 20 0284

P.I.I.A. - remplacement d'une porte au 7713 boulevard LaSalle

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement d'une porte au 7713, boulevard LaSalle (DC-9418).

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1122363041

CA12 20 0285**P.I.I.A. - remplacement de l'escalier en cour avant aux 151 et 153 - 8e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement de l'escalier en cour avant aux 151 et 153, 8^e Avenue (DC-9342).

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1122363040

CA12 20 0286**P.I.I.A. - remplacement des fenêtres au 90 - 4e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des fenêtres au 90, 4^e Avenue (DC-9388).

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1122363039

CA12 20 0287**Perspective - rénovation d'un bâtiment commercial au 7690 à 7710 boulevard Newman**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'approuver la perspective montrant le projet pour la rénovation d'un bâtiment commercial situé au 7690 à 7710, boulevard Newman (DC-9396).

Toutefois, l'affichage montré sur la perspective est exclu de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

40.20 1122363049

CA12 20 0288**Nettoyage de terrains**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin d'effectuer le nettoyage des propriétés ci-après et de disposer des matières nuisibles, et ce, aux frais du propriétaire, soit:

ADRESSE	NUMÉRO AVIS	DATE AVIS	DÉLAI
7695, rue Bouvier	14000	17 avril 2012	7 jours
9498, rue Airlie	14001	17 avril 2012	7 jours
7672, rue Broadway	14008	22 avril 2012	7 jours
9545, rue Clément	14016	27 avril 2012	7 jours

De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de procéder à l'inspection des terrains ci-après, d'émettre des avis d'infractions et de faire faire le nettoyage si les propriétaires ne se conforment pas :

- 123 rue Gerald
- Ligne ferroviaire, rue Jean-Chevalier, entre Shevchenko et Thierry.

Adoptée à l'unanimité.

40.21 1122363036

CA12 20 0289**Retrait d'un espace de stationnement réservé sur la 6e Avenue**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

De rescinder la résolution CA06 20 0684 qui octroyait un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près possible du 191, 6e Avenue, dans l'arrondissement de LaSalle, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.22 1122367030

CA12 20 0290**Retrait d'un espace de stationnement réservé sur la rue de Newport**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

De rescinder la résolution CA07 20 0395 qui octroyait un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 223, rue de Newport, dans l'arrondissement de LaSalle, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.23 1122367031

CA12 20 0291**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 20h37.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juin 2012.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement